

Ecrit par le 23 juillet 2024

Vaucluse numérique, le Sud Luberon raccordé !

Le lundi 25 octobre 2021, Vaucluse numérique et LMV (Luberon Mont de Vaucluse) organisent une réunion publique sur la fibre optique, à destination des administrés du Sud Luberon : Lourmarin, Lauris, Puyvert, Puget et Vaugines. Cette réunion publique se déroulera à 18h30 à la Fruitière numérique de Lourmarin.

Mission accomplie

En effet, sur ce territoire, le déploiement de la fibre optique est terminé car Vaucluse numérique - mandaté par le Département de Vaucluse et LMV-, a terminé la construction du réseau conformément à son calendrier de déploiement. Les usagers peuvent donc, s'ils le souhaitent, souscrire un abonnement auprès d'un opérateur privé.

Seront présents

Gérard Daudet, président de Luberon Monts de Vaucluse agglomération ; Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin et vice-président délégué au développement numérique ; Sylvie Grégoire, Amélie Jean, Frédérique Angeletti et André Rousset maires de Puyvert, Puget, Vaugines et Lauris.

Les infos pratiques

Réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre optique. Lundi 25 octobre à 18h30, à la Fruitière numérique. Avenue du 8 mai à Lourmarin.

MH

Chambre des métiers : Vaugines, Cucuron, Lourmarin, Puget et Puyvert engagées dans

Ecrit par le 23 juillet 2024

la défense de l'artisanat



Ces cinq nouvelles communes vaclusiennes viennent de signer la charte de soutien à l'activité économique de proximité mise en place par la [Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). Elles rejoignent les 47 villes signataires de cette charte dans le département.

Frédérique Angeletti, maire de Vaugines, Amélie Jean, maire de Puget, Sylvie Gregoire, maire de Puyvert, Philippe Egg, maire de Cucuron, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin et Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) se sont engagés à valoriser le « Consommez Local, Consommez Artisanal » en signant la charte. Un engagement fort puisqu'il vise à promouvoir cette politique en faveur des 236 entreprises artisanales présentes sur les cinq communes.

Quatre axes majeurs définissent cette charte mise en place en 2017 par la CMAR PACA : faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux, notamment au travers du label « Consommez Local, Consommez Artisanal », maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire, favoriser le maintien de l'activité et de l'emploi en encourageant la transmission/reprise d'entreprises artisanales, et relayer la

Écrit par le 23 juillet 2024

politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat.